



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsas.org <http://sections.se-unsas.org/51/>



Flash infos du 21 septembre 2012

Lire et afficher de préférence le flash joint en .pdf

Au Menu :

- Réunions d'information syndicale et stages
- Avancement
- Refondons l'école
- EVS
- 40 000 recrutements qui obligent
- SEGPA : toujours adaptées ?
- Psychologues scolaire
- Retraités
- On veut du changement ...et maintenant !
- 2nd degré : les nouveautés de l'année



Réunions d'information syndicale et stages

N'hésitez pas à utiliser vos droits syndicaux, ils ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas !
Nous programmerons des réunions sur les secteurs de Chalons, Epernay, Sézanne,
Fismes plus tard dans l'année.

Retrouvez le planning 1^{er} trimestre ici > <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article625>

Avancement

CAPD prévue **le jeudi 25 octobre** : nos adhérents sont suivis et conseillés systématiquement
Prendre connaissance du « système » <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article535> (résultats de 2011)
La fiche de suivi « avancement » est en pièce jointe, nous la transmettrons par mail.



Refondons l'École : la période de concertation se termine en vue de la future loi d'orientation

Localement, nous avons participé aux 2 réunions publiques.

Une synthèse nous a été présentée en CAEN .

Nous avons dénoncé le temps très contraint pour ces consultations locales
(lire > <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article626>)

Vous retrouverez ici nos contributions nationales > <http://www.se-unsas.org/spip.php?rubrique834>

- Rythmes scolaires
- Elèves en situation de handicap : pour une école vraiment inclusive
- Redéfinir le socle commun
- Ecole primaire : plus de moyens que de classes
- Fonctionnement et direction d'école
- Le collège du socle commun
- Bâtir des parcours de réussite au lycée
- La valorisation de l'enseignement professionnel
- L'EPS et le sport scolaire



EVS

Les directeurs ont toujours le nez dans le guidon ... et pas d'EVS pour les aider à relever la tête ! Le Se-UNSA réitère sa consigne « je fais ce que je peux, rendez-moi mon aide administrative » et a prévenu la DASEN qu'il ne s'agit pas d'une grève administrative !
Priorisez vos tâches, élèves, familles, collègues ... après, on verra !

40 000 recrutements qui obligent !

Dans le cadre d'un budget très contraint, l'Unsa Education exprime sa satisfaction de voir la priorité donnée à l'École mais rappelle que la création de ces 40 000 emplois doit concerner toutes les catégories de personnels. Dans la même logique, l'UNSA Éducation demande que des mesures significatives soient prises pour l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Ces 40 000 recrutements nous créent des obligations collectives :

- celle de reconstruire une véritable formation des enseignants pour qu'ils soient effectivement préparés à leur métier dans toutes ses dimensions ;
- celle d'inscrire ces recrutements nouveaux dans une démarche ambitieuse et volontaire pour rompre avec l'École du tri et de la ségrégation scolaires.

L'École de la République doit désormais garantir à tous les jeunes un socle commun de compétences et de connaissances renforcé et renouvelé.

Alors que la concertation touche à sa fin, l'UNSA Éducation rappelle que, pour être efficaces, les 18 000 nouvelles dotations budgétaires doivent être accompagnées d'une réelle volonté de changer en profondeur notre École.

La réduction de l'échec scolaire exige cette audace !

SEGPA : toujours adaptées ?

Trois ans après la parution de la circulaire de 2009, l'urgence d'une nouvelle réflexion se pose.

Depuis 2005, il est demandé aux Segpa d'accueillir de plus en plus d'élèves orientés par la MDPH. Elle a donc cette évolution à intégrer. Cependant, les circulaires n'en ont pas tenu compte. Ici ou là, on bricole des solutions, parfois sans concertation ni accompagnement, parfois avec des fermetures de divisions. Pire encore, la Segpa est utilisée comme bouée de sauvetage quand aucune autre solution n'est trouvée.

Il est urgent d'engager une réflexion sur l'évolution de cette structure, d'autant que la réduction de l'usage des machines a fortement impacté la part de l'enseignement professionnel dispensé.

Ajoutée à la disparition des BEP, l'orientation est de plus en plus problématique pour les élèves. Les choix proposés ou les difficultés liées au nombre de places dans les Ulys-lycées rendent leur parcours chaotique. Du côté des équipes, les contraintes se superposent, sans réflexion d'ensemble sur la place de la structure dans le collège. Un élève de Segpa est tenu d'avoir de multiples livrets, un PPFO, l'ASSR et le B2I !

Au SE-Unsa, nous avons des propositions pour que les choses changent. Entre autres, nous préconisons une meilleure articulation entre les décisions des différentes commissions et un travail étroit avec les établissements spécialisés pour bénéficier des accompagnements nécessaires.

Psychologues scolaire

Flash infos de septembre de ce syndicat UNSA de psychologues scolaires > <http://snpsyen.voila.net/pdf/65.pdf>



Retraités : Journée d'action nationale le 11 octobre. Manifestation à Chalons à 10H (et Paris)

3 thèmes : Le pouvoir d'achat – La perte d'autonomie – la santé

On veut du changement ...et maintenant !

Une « petite » liste des revendications > <http://www.se-uns.org/spip.php?article4740>

2nd degré : les nouveautés de l'année

Qu'est ce qui change dans les lycées et les collèges ? > <http://www.se-uns.org/spip.php?article4824>

Le flash infos de rentrée 2nd degré Académie de Reims > <http://sections.se-uns.org/reims/spip.php?article557>



Interpro : Elections TPE « Très Petites Entreprises » du 28 au 12 décembre

Votre assistante maternelle, votre coiffeuse, le serveur du bar du coin, le secrétaire de l'entreprise dans la rue voisine, vont voter ... parlez leur de l'Unsa !

L'interpro UNSA > www.unsa.org



Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 - Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 /

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 / *Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour en indiquant « désabonnement ».*